



Montréal, le lundi le 26 janvier 2007

Monsieur Jean Charest
Premier ministre du Québec
Édifce Honoré-Mercier
835, boul. René-Lévesque Est, 3e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Monsieur le premier ministre,

Nous sommes fort préoccupés par le manque de leadership de votre gouvernement dans la protection de la forêt boréale et à la création d'aires protégées.

Tel que mentionné en 2004 dans le rapport de la Commission Coulombe, il ne reste plus au Québec que 15 % de forêt boréale intacte. Selon *Aux Arbres Citoyens!* seulement 3.4% du territoire québécois est protégé contre l'exploitation industrielle.

Il nous apparaît donc plus essentiel que jamais, pour votre gouvernement, d'agir pour la forêt boréale. C'est l'un des plus importants puits de carbone terrestre du monde. C'est l'une des dernières forêts anciennes de la Terre. C'est un joyau du patrimoine mondial.

Greenpeace vous demande d'adopter un moratoire de développement industriel dans les zones de forêts intactes, soit sur 113 000 km² en forêt boréale commerciale. Ce moratoire doit aussi protéger 180 000 km² au nord de la limite nordique de coupe. Il faut que, munis d'une science indépendante, on puisse nous dire ce qu'on doit protéger avant de nous dire combien de bois on peut couper. Au terme de ce moratoire, Greenpeace veut de nouvelles aires protégées en forêt boréale, plus nombreuses et plus larges; le maintien de la limite nordique de coupe et la mise en place d'un fonds de dotation pour assurer à la fois la protection de la forêt boréale et la diversification de l'économie des communautés qui en dépendent.

Nous estimons que la crise forestière est une occasion pour votre gouvernement de revoir la gestion de la forêt publique et de faire preuve de leadership. Sans cette volonté, nous vouerons à l'exploitation industrielle des écosystèmes uniques, riches en biodiversité et régulateur du climat de la planète. Sans une gestion forestière responsable, d'autres emplois partiront peut-être en fumée.

Un moratoire sur l'exploitation industrielle démontrerait que Québec travaille pour les intérêts de tous les Québécois en protégeant notre patrimoine naturel. Une plus grande protection de la forêt placerait également l'industrie dans une meilleure situation de compétitivité environnementale à l'échelle internationale.

Monsieur le Premier Ministre, des milliers de Québécois et Québécoises attendent de votre part un signe de leadership. Ils vous demandent de protéger l'une des dernières forêts anciennes de la Terre. Vous pouvez agir. Vous pouvez adopter un moratoire de coupe en forêt boréale intacte.

Cordialement.

Mélissa Filion
Responsable de campagne forêt boréale